

Affaire suivie par :
Pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes

Lempdes, le 23 janvier 2024

Tél. : 04.73.42.16.21

Courriel : olivier.baubet@agriculture.gouv.fr

DOMMAGES LIÉS AUX SCOLYTES DES ÉPICES

SUR LES ALPES DU NORD ET L'AIN

Résumé :

Depuis 2006, le DSF via son réseau de CO suit la dynamique des dommages sanitaires, au travers des volumes d'épicéa identifiés comme atteints par les scolytes en forêt publique.

Depuis 2018, les dommages occasionnés par les scolytes sur ces territoires ont progressé. L'accalmie notée en 2022 était le résultat de la saison précédente. En effet, l'année 2021 a constitué un répit, dans une période où les stress climatiques s'enchaînent.

Les dommages enregistrés en 2023 sont en nette augmentation. Les facteurs impliqués sont en liaison avec une saison 2022 particulièrement difficile ; suivie d'une saison 2023, avec un printemps plutôt humide et une fin d'été ainsi qu'un début d'automne particulièrement chaud et sec.

Ainsi le département de l'Ain a vu le volume de bois attaqué par les scolytes multiplié par 3.

A lui seul, le département de l'Ain concentre la moitié des dommages de ce territoire.

Sur le département de la Savoie, les dommages ont augmenté de 240% par rapport à la saison précédente. Ils ont été multipliés par 3 pour la Haute-Savoie.

Pour ces 3 départements, l'état de crise sanitaire a été annoncé par les gestionnaires.

Les données correspondant au département de l'Isère ne traduisent pas ces augmentations même si les dégâts massifs concernent de petites surfaces en bas Dauphiné.

Le rebond épidémique annoncé début 2023 a bien eu lieu, les conditions difficiles de la fin de saison 2023 font craindre un maintien des dommages à un niveau très élevé.

Le présent document reprend ces données de façon plus détaillée.

Diffusion :

- SRAL
- ONF, DT AURA M DUBOIS
- CRPF AURA
- SERFOBE, pôle "forêt et gestion durable"
- CO du pôle DSF AURA
- WSL
- DSF Via internet

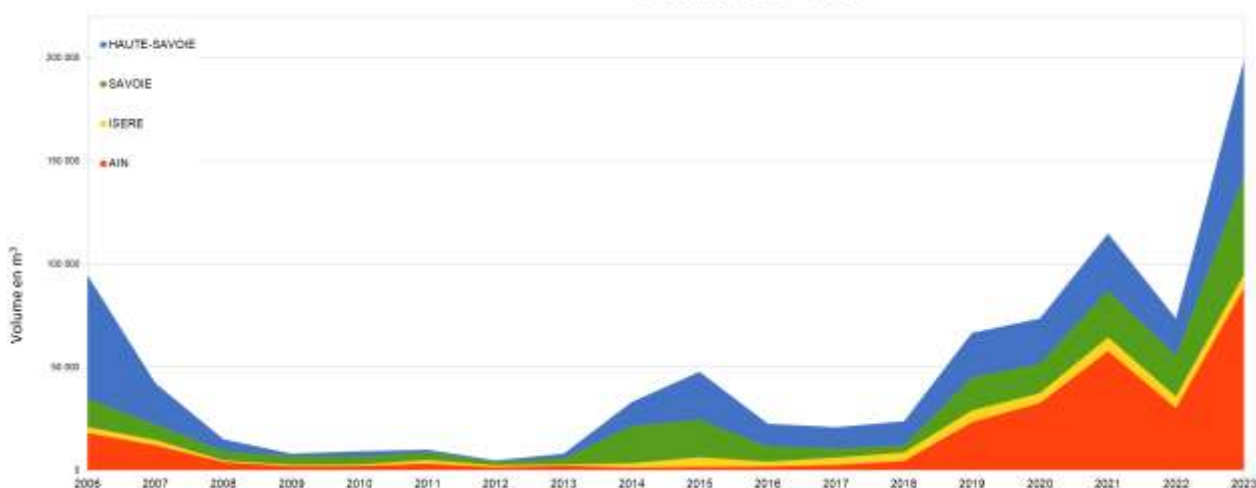
Le scolyte typographe (*Ips typographus*), accompagné plus discrètement par le chalcographe (*Pityogenes chalcographus*), sont bien connus pour occasionner des dégâts dans les pessières de la zone Alpes et Jura. Ils sont soumis à des variations interannuels d'abondance. Les épisodes de pullulations sont liés à des phénomènes de chablis et plus rarement à des stress climatiques intenses.

Le dernier épisode ici décrit est déclenché par des stress climatiques et notamment les dernières sécheresses estivales (2018 à 2020) qui ont à la fois fragilisé les arbres et favorisé le cycle des insectes.

Les **données scolytes des épicéas sur le massif alpin et les montagnes de l'Ain proviennent des données collectées auprès des gestionnaires de la forêt publique** sur les départements de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

2023... Augmentation massive des dommages

Volumes d'épicéa scolytés en forêts relevant du régime forestier dans les Alpes du Nord et l'Ain
Evolution 2006 - 2023



Sur la partie Alpes du nord et Jura de l'Ain, depuis 2018, les dégâts ont été en constante augmentation. En 2021, dans tous les départements, les dommages ont continué d'augmenter, en moyenne de 50% par rapport à la saison précédente.

Pour 2022, les dommages ont été en nette diminution par rapport à la précédente année (35% en moyenne) et on avait retrouvé le niveau des dommages équivalent à celui de la saison 2020.

En 2023, les dommages ont été en nette augmentation. Les facteurs impliqués sont en liaison avec une saison 2022 particulièrement difficile (effets chaleur et sécheresse), suivi d'une saison 2023, avec un printemps plutôt humide et une fin d'été ainsi qu'un début d'automne particulièrement chaud et sec. On peut aussi rappeler les dégâts de neige lourde survenus en décembre 2021 qui ont provoqué de nombreux volis sur les Savoie.

L'ensemble de ces facteurs a favorisé les dynamiques de développement des scolytes.

Ainsi le **département de l'Ain a vu le volume de bois attaqué par les scolytes multipliés par 3.** A lui seul, le département de l'Ain concentre la moitié des dommages de ce territoire.

Sur le département de la **Savoie, les dommages ont augmenté de 240%** par rapport à la saison précédente. Ils ont été **multipliés par 3 pour la Haute-Savoie.**

Pour ces 3 départements, **l'état de crise sanitaire a été annoncé** par les gestionnaires.

Les données correspondant au département de l'Isère **ne traduisent pas ces augmentations** même si des dégâts massifs concernent de petites surfaces en bas Dauphiné. Les massifs de Belledonne, Chartreuse et piedmonts du Vercors commencent à subir des impacts de plus en plus fréquents.

Et pour 2024

Concernant la **prognose pour 2024**, parmi les facteurs à intégrer :

- L'augmentation très forte des dommages en 2023 traduit **des niveaux de populations de scolytes en forte augmentation**.
- Les **conditions de la fin de l'été 2023 et de l'automne** ont permis des colonisations d'arbres très tardives, ce qui implique que de nouveaux dommages vont apparaître d'ici le printemps. Ces mêmes conditions ont **fragilisé les arbres** sur la fin de saison de végétation.
- Les **précipitations abondantes voire très abondantes automnales** survenues sur ces secteurs peuvent provoquer des mortalités hivernales pour les scolytes hivernants dans la litière forestière. Il est peu probable que cela modifie les dynamiques enclenchées.
- Pour l'instant, aucun phénomène de **chablis hivernal** suite à des neiges lourdes ou des coups de vent n'a été observé. Les chablis diffus sont des facteurs de multiplication des scolytes en liaison, et **restent une menace** et un facteur d'accélération de la dynamique des scolytes.

La surveillance des massifs au printemps 2024 sera particulièrement importante par rapport aux conséquences des essaimages tardifs, mais aussi afin de repérer de nouvelles colonisations.

Un réseau de piégeage phéromonal sera implanté et pourra fournir l'information quant à l'émergence de la génération hivernante.

Les conditions climatiques de cette période seront déterminantes dans la dynamique de ces insectes. Des conditions de déficits précoces, en liaison avec des températures favorables aux essaimages, pourraient permettre une nouvelle amplification de l'épidémie. A contrario, un printemps froid et humide peut ralentir la dynamique des insectes et permettre de ralentir l'augmentation des populations.

Collecte des données

Depuis l'année 2006, l'indicateur retenu pour évaluer les dommages de scolytes utilise le volume détruit annuellement par les scolytes à l'échelle du département.

Les données scolytes des épicéas sur le massif alpin et les montagnes de l'Ain proviennent des données collectées auprès des gestionnaires de la forêt publique par les Correspondants Observateurs du DSF. Les départements de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie font partie de ce suivi.

Les volumes collectés correspondent aux volumes de bois d'épicéa détruits par les scolytes.

Pour plus d'information contactez le réseau des [Correspondants-Observateurs](#).

